

EURL : Une avancée pour les Artisans

Les députés et les sénateurs viennent d'examiner le projet de loi portant création de l'entreprise individuelle à responsabilité limitée.

UN PROJET, faisant naître un grand espoir pour nombre d'artisans et leurs familles tant il est vrai que les exemples de faillites personnelles ne manquent pas !

Souvent liées à des impayés venant brutalement balayer toutes économies et biens.

Une revendication fort ancienne qui n'a eu de cesse de plaider pour l'établissement de l'équité entre les statuts juridiques. En effet, il est profondément injuste qu'un artisan chef d'une entreprise individuelle laisse sa « chemise » là où son confrère gérant d'une SARL, n'est jamais appelé à répondre sur ses propres biens.

Certes, la protection du patrimoine n'est pas une nouveauté, puisqu'il est possible de déclarer insaisissable son habitation principale depuis 2003, et par loi du 04 août 2008, champ élargi à tous biens fonciers qui ne sont pas affectés à un usage professionnel.

Seulement 12 000 déclarations d'insaisissabilités au troisième trimestre 2009.

La création de l'EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilités limitées) n'a guère convaincu non plus, 185 000 Sociétés créées en 25 ans.

Un dispositif simple : tous les entrepreneurs individuels pourront, s'ils le souhaitent, opter pour le statut de l'EURL (entreprise individuelle à responsabilité limitée) ils devront simplement faire une déclaration au Répertoire des Métiers (CFE).



De février à avril, le Fonds National de Promotion de l'Artisanat lance sa nouvelle campagne sur les écrans. Pour celle de 2009, il s'est vu attribué le prix du public IMPACT 66 par la Presse Quotidienne Régionale.

La réussite du dispositif, repose exclusivement sur l'attitude des banques...

Quelques points obscurs restent à élucider avant prochaine lecture en assemblée.

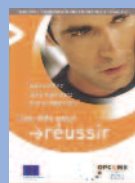
Formons le vœux que ce projet de création d'entreprise à responsabilité limitée protège effectivement le patrimoine personnel des artisans.

Jean-Louis MOUTON,
Votre Président.



- Un nouvel animateur à Saint-dizier
- ORAC Pays de Langres et Pays de Chaumont

2



- Artisans : anticipez votre transmission
- L'artisanat haut-marnais au 1^{er} janvier 2010

3



- Publimarchés
- Économies d'Énergie

4



- Informatique
- CertimétiersArtisanat

5



- Régularité des chèques remis à l'encaissement
- Formations

6

Un nouvel animateur à Saint-Dizier



Après un peu plus d'une année parmi nous, Aurore CHABERNAUD a quitté l'antenne de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Saint-Dizier.

Elle est remplacée par Monsieur Thomas CAMPONOVA, 29 ans, qui a des attaches locales.

Titulaire de plusieurs diplômes de 3^e cycle universitaire en économie d'entreprise et en veille technologique, Thomas est prêt à vous accueillir sur rendez-vous tous les jours du lundi au vendredi matin de 8h30 à 12h et du lundi au jeudi après midi de 14h à 18h.

Il vous accompagnera et vous conseillera dans vos projets de création ou de reprise d'entreprise, de développement de votre activité, etc...

N'hésitez pas à le solliciter !

Contact :

Thomas CAMPONOVA
Antenne de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
10, rue Catel, 52100 SAINT DIZIER
Tél : 03.25.02.11.78
Courriel : saint-dizier@cma-haute-marne.fr

ORAC Pays de Langres et Pays de Chaumont

Deux nouvelles personnes sont arrivées sur notre territoire afin d'animer les deux Opérations de Restructurations de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) qui se déroulent sur les territoires des Pays de Chaumont et Langres.

Il s'agit, concernant le Pays de Langres, de M. Pierre BLANDIN. Fraichement arrivé de Poitiers après un Master 2 de chargé de développement « entreprises et territoires », il a pris ses fonctions depuis début février.

Concernant le Pays de Chaumont, il s'agit de M. Alban FRERE. Originaire des Ardennes, il dispose d'un Master 2 d'économie et a pris ses fonctions début janvier.

L'ORAC est un dispositif permettant aux chefs d'entreprises inscrits à la CMA ou/et à la CCI de bénéficier, sous réserve de respecter certaines conditions, d'un subventionnement de 20 % pour leurs investissements :

- construction, rénovation, agencement, agrandissement des locaux.
- achat de matériel productif

Le renouvellement simple de matériel n'est pas éligible (remplacement d'un véhicule par exemple), excepté pour les camions de tournées.

Il faut que l'entreprise ait au moins 6 mois d'existence, soit à jour de ses obligations sociales et fiscales et ait un projet d'investissement supérieur à 5 000 € HT.

En outre, sur le Pays de Langres, l'entreprise demandeuse doit réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000 € et seuls les 75 000 premiers euros d'investissements sont pris en

compte (soit pour un taux de subvention de 20 %, une aide de 15 000 € maximum).

Sur le Pays de Chaumont, le CA doit être inférieur à 800 000 € et le plafond des investissements est de 50 000 € HT (10 000 € d'aide maximum).

Très important : les investissements ne doivent pas avoir été réalisés au moment de la demande.

Le Pays Nord Haut-Marnais réalise également une ORAC sous les mêmes conditions que le Pays de Langres.



Contact :

Pays de Chaumont
Alban FRERE
Tel : 03 25 31 67 37

→ pays.chaumont.orac@neuf.fr



Contact :

Pays de Langres
Pierre BLANDIN
Tel : 03 25 88 04 04

→ orac@pays-langres.fr



Contact :

Pays Nord
Haut-Marnais
Aline DIDELOT
Tel : 03 25 06 65 10

→ orac.nord52@orange.fr



www.bplc.fr
0 890 90 90 90*

* 0,12 € / mn – attente gratuite depuis un poste fixe – Banque Populaire Lorraine Champagne, société anonyme coopérative à capital variable, 3 rue François de Cures, 57000 Metz, 356 801 571 RCS Metz, ORIAS n° 07 005 127. Crédits photo : Thomas Straub. - I love dust/TW.

Professionnels

Profitez dès maintenant de notre expertise pour toute votre épargne !

BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE



Banque et populaire à la fois.

Artisans :

anticipez votre transmission

Accompagnez votre salarié

Vous avez identifié un salarié susceptible de reprendre votre entreprise. OPCAMS lui propose de bénéficier du dispositif « transmission - reprise d'entreprise » co-financé par l'Europe (FSE) et l'Etat Français (EDEC).

Ce parcours permet de porter à 84 % les chances de réussite du reprenneur. La formation le prépare à son futur métier d'artisan et lui fait bénéficier d'un réseau d'experts.

Un financement optimal

OPCAMS finance 100 % du Stage de Préparation à l'Installation (SPI), obligatoire pour devenir artisan.

De plus, le salarié bénéficie, dans les mêmes conditions financières, de 2 à 6 journées de formation complémentaire de son choix en comptabilité, marketing, management, juridique, bureautique ...

Transmettez votre expérience

Le gérant est indemnisé pour la « formation interne » de son salarié au sein de l'entreprise (dans la limite de 150 heures), soit une compensation pouvant atteindre 1 500 euros.

Ce tutorat favorise le transfert des compétences du cédant au futur reprenneur.

Un parcours clé en mains

Un conseiller OPCAMS accompagne le chef d'entreprise et son salarié tout au long du parcours ; soit de 3 mois à 2 ans avant la reprise. Il gère pour vous les démarches administratives, financières du dossier et règle directement les coûts pédagogiques aux organismes de formation.

Pendant l'absence du salarié en formation, OPCAMS vous rembourse son salaire (10 euros / heure maximum), ses frais de déplacements et de restauration (plafond de 15 euros / jour).



Vos conseillers OPCAMS

Corinne Sloan : 01 49 20 85 29
→ c.sloan@opcams.fr

Frédéric Cauet : 06 78 54 18 86
→ f.cauet@opcams.fr



COMMISSION EUROPEENNE
Fonds Social Européen



En bref...

L'artisanat haut-marnais au 1^{er} janvier 2010

Premiers chiffres

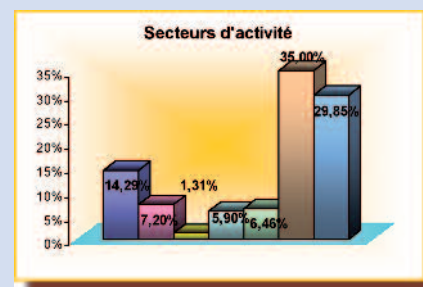
2 680 entreprises artisanales immatriculées au Répertoire des Métiers en Haute-Marne au 1^{er} janvier.

Pour la première fois depuis 1998, ce nombre a diminué cette année, traduisant la perte de 10 entreprises.

Cette baisse est certainement due au transfert de beaucoup de projets d'installation vers le statut d'auto-entrepreneur. Heureusement, dans le même temps, le nombre de radiations a diminué, compensant la majeure partie de la baisse des immatriculations.

A compter du 1^{er} avril 2010, les auto-entrepreneurs exerçant à titre principal une activité de nature artisanale ont l'obligation de s'immatriculer au Répertoire des Métiers.

Cela permettra, espérons-le de voir à nouveau progresser les effectifs de l'Artisanat haut-marnais.



Nbre d'entreprises	
Alimentation	383
Travail des métaux	193
Cuir, textile, habillement	35
Bois et ameublement	158
Autres fabrications	173
bâtiment	938
Transport, réparation, services	800
TOTAL	2680



Un accompagnement personnalisé pour soutenir la création d'entreprise

- **SAINT-DIZIER** - 23, rue du Docteur Mougot - Tél. 0 820 02 52 45 (0,12 €/mn)
- **NOGENT** - 13, place du Général Charles de Gaulle - Tél. 03 25 02 28 10
- **JOINVILLE** - 21, rue Aristide Briand - Tél. 03 25 94 56 10
- **LANGRES** - 2, place Diderot - Tél. 03 25 87 74 00
- **CHAUMONT** - 3, rue Laloy - Tél. 0 820 20 88 35 (0,12 €/mn)
- **BOURBONNE LES BAINS** - 72, Grande Rue - Tél. 03 25 90 15 11



Parce que le monde bouge

cic.fr

Grâce au site www.publimarchés.fr, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat Champardenaises proposent aux artisans de recevoir gratuitement et rapidement les annonces de marchés : du marché de gré à gré à l'appel d'offres.

Ce site permet aussi aux artisans inscrits :

- D'accéder à une base documentaire concernant les marchés publics (les différents types de marchés publics, les documents administratifs, ...)
- De recevoir gratuitement les avertissements lors de la parution de marchés publics champardenais les concernant, en fonction des renseignements fournis par l'artisan lors de son inscription sur le site (activités, spécialités, rayon d'action, ...)

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous propose aussi :

- Des formations sur ses sites de Chaumont et Saint-Dizier :
 - Savoir répondre à appel d'offres public
 - La dématérialisation des marchés d'appels d'offres
 - Les clauses sociales des appels d'offres publics

- Un accompagnement administratif, des conseils lors de vos réponses

Depuis la mise en service du site Publimarchés.fr, en août 2009, près de 200 artisans haut-marnais s'y sont inscrits et reçoivent régulièrement des courriels les avertissant de la parution de marchés publics (plus de 3 000 annonces ont été expédiées par le site aux artisans haut-marnais).

Pourquoi pas vous ?

Contact :

Bernard BENOIT
Conseiller Marchés Publics
Tel : 03 25 32 19 77

→ info-aop@cma-haute-marne.fr

Economies d'Énergie

En Région Champagne-Ardenne, votre CMA vous offre un nouveau service pour faire des économies d'énergie

Le réseau des Chambres de Métiers de Champagne-Ardenne lance une opération régionale « Artisans et Economies d'Énergie » à compter du 1er décembre 2009 pour une durée de 3 ans. Cette initiative a pour objectif d'aider les artisans à mettre en œuvre des actions simples et efficaces pour réduire leur facture énergétique.

Sur simple demande, un accompagnement gratuit et individualisé vous propose :

- des informations et des conseils sur les bonnes pratiques spécifiques à votre activité
- un pré-diagnostic énergie*
- un accompagnement à la réalisation d'un diagnostic énergie**
- des aides au financement, montage des dossiers, suivi des travaux ...

Réaliser des économies d'énergie est un moyen de faire un geste pour l'environnement, tout en réduisant vos dépenses. Selon l'activité, la facture énergie peut représenter entre 0,5 et 4% du chiffre d'affaires. Par exemple, elle s'élève à :

- 3,7% du chiffre d'affaires d'une entreprise de traitement de surfaces,
- 2,9% du chiffre d'affaires d'un pressing,
- 2,6% du chiffre d'affaires d'un boulanger/pâtissier,
- 0,8% du chiffre d'affaires d'un imprimeur,...

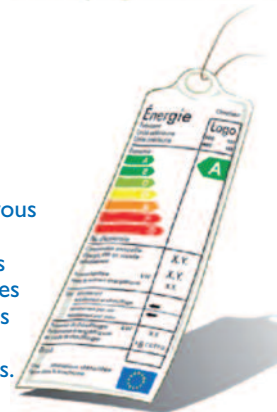
(source : CNIDEP - Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites Entreprises - 2006)

Les pistes pour réaliser des économies concernent :

- les réductions de consommations d'énergie (chauffage, éclairage, climatisation, équipements de fabrication...),
- le choix de la source d'énergie,
- l'entretien, l'isolation et la maintenance des équipements,
- ... et également l'optimisation des contrats d'électricité et de gaz naturel auprès des fournisseurs d'énergie.



L'étiquette énergie : un outil pour vous aider à identifier les performances énergétiques de vos équipements.



Cette action est cofinancée par le Fond Européen de Développement Régional, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et le Réseau des Chambres de Métiers de Champagne Ardenne.

*pré-diagnostic énergie : première évaluation de la performance énergétique de l'entreprise (consommations, potentiels d'économies, pistes d'amélioration).

**diagnostic énergie : évaluation approfondie faite par un bureau d'étude spécialisé (détail des consommations énergétiques, bilan énergétique, propositions d'amélioration chiffrées, temps de retour sur investissement).

Action réalisée avec le concours et la participation de :



Contact :

Marie FOYER
Animatrice Régionale
Tél. 06 78 01 29 77

→ mfoyer@cm-marne.fr

COUPON-REPONSE

à retourner à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

- Vous avez des questions concernant l'énergie dans votre entreprise ?
- Vous souhaitez que la Chambre des Métiers prenne contact avec vous ?

Faites-nous parvenir votre demande à l'attention de Marie FOYER :

Par mail : mfoyer@cm-marne.fr / Par fax : 03 26 88 33 97

Par courrier : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne, 68 bd Lundy – BP 2746 – 51062 Reims Cedex

Nom de l'entreprise :

Activité :

Contact :

Téléphone :Fax :

Mail :

Adresse :

Informatique

L'outil informatique vous permet d'établir plus facilement vos devis, vos factures, le plan de financement d'une nouvelle acquisition. Vos calculs sont automatisés et les données sauvegardées peuvent facilement être modifiées pour prendre en compte de nouvelles hypothèses en temps réel. Cet outil vous permet aussi d'établir et d'utiliser un fichier client pour prospecter, ou bien pour retracer en temps réel un historique lorsqu'un client vous contacte. L'établissement de votre comptabilité ou de la paie s'en trouve facilité.

L'outil informatique vous permet aussi de :

- Faire votre publicité (utilisation des logiciels appropriés de mise en page, de retouche d'images, effectuez un publi-postage,...)
- Créer votre vitrine sur Internet grâce au site www.achat-haute-marne.com et votre propre site
- De prendre connaissance des marchés publics champardenais, et d'en être avertis automatiquement grâce au site www.publimarches.fr

En 2012, aura lieu la dématérialisation des marchés publics.

De plus en plus, nous parlerons « télé-déclarations ». Il vous faudra alors signer électroniquement vos documents. Pour cela, votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous propose d'acquérir CertiMétiersArtisanat.

Maintenez vos connaissances à jour en vous rendant sur le site de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat, www.cma-haute-marne.fr. Vous y trouverez toutes sortes d'informations, de textes et la liste des sites internet utiles à vos professions.

L'outil Internet vous permet de donner une nouvelle dimension à votre entreprise, en vous facilitant l'accès aux informations, en multipliant vos contacts par le courrier électronique, et en vous permettant un nouveau positionnement commercial et stratégique par la création d'un site Internet...

Soyez convaincus que cet investissement vous permettra de gagner du temps et de la qualité dans l'organisation de votre entreprise, dans vos relations avec des clients existants et potentiels

Le service informatique de votre Chambre vous propose de vous informer et de vous conseiller pour prendre votre décision concernant les choix de matériel, logiciels (configurations et prix, en fonction de vos besoins réels), de sites internet, et de vous former à leur utilisation.

N'hésitez pas à nous contacter :

- pour bénéficier d'un conseil objectif ou vous aider dans vos choix,
- pour découvrir le monde de l'informatique et de la communication moderne en participant à des modules de sensibilisation courts et concrets en vue d'obtenir votre "Passeport pour l'Economie Numérique",
- enfin, pour suivre des formations spécialisées que votre Chambre organise régulièrement.

Contact :

Guillaume Girardin, Bernard Benoit
Tél. 03 25 32 19 77

→ informatique@cma-haute-marne.fr

CertimétiersArtisanat :



Qu'est-ce que CertimétiersArtisanat ?

C'est un certificat de signature électronique qui garantit la confidentialité et la sécurité de tous vos échanges sur Internet.

A quoi peut vous servir CertimétiersArtisanat ?

À faire vos déclarations administratives via Internet telles que les déclarations fiscales (TéléTVA), sociales (URSSAF, Net-entreprises), les immatriculations de véhicule (SIV), les modifications au répertoire des métiers ;

À répondre aux appels d'offre des marchés publics par voie dématérialisée ;

À garantir l'intégrité de tous vos documents (vos courriels, vos devis, vos factures) ;

À remplacer vos identifiants et vos mots de passe.

Combien coûte CertimétiersArtisanat ?

Proposé par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, **CertimétiersArtisanat**, dispositif sécurisé de création de signature électronique coûte **75 euros TTC pour 3 ans**. Ce prix comprend le certificat en lui-même, stocké sur une clé cryptographique (ressemblant à une clé USB), un cédérom d'installation et un guide utilisateur

Comment obtenir CertimétiersArtisanat ?

Il suffit d'en faire la demande auprès d'un conseiller de votre chambre de métiers et de l'artisanat. Il vous remettra alors un contrat d'abonnement à remplir, contenant la liste des pièces justificatives à fournir.

Votre certificat vous sera ensuite remis en main propre **10 jours ouvrés** après le dépôt de votre dossier complet.

Son code secret vous sera adressé par courrier séparé.



Régularité des chèques remis à l'encaissement



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Direction Générale des Finances Publiques nous alerte sur le contrôle de la régularité des chèques remis à l'encaissement.

En effet, il arrive parfois que les mentions portées sur les chèques remis à l'encaissement ne soient pas conformes ce qui entraîne la restitution des chèques.

Afin d'éviter toute restitution, qui entraîne de ce fait un retard dans l'encaissement, vous devez prêter une attention toute particulière aux mentions qui doivent obligatoirement être présentes et conformes à savoir :

- **Signature** (présence de la signature)
- **Date d'émission et lieu d'émission du chèque** (présente et date de prescription)
- **Le bénéficiaire** (le bénéficiaire du chèque est le titulaire du compte qui correspond au libellé du compte de dépôt de fonds)
- **Endos** (les chèques remis à l'encaissement doivent être au préalable endossés par le titulaire du compte).



Les formations pour les artisans, leurs conjoints et/ou leurs salariés



Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Haute-Marne

Maîtriser sa gestion

I lundi par mois sur des thèmes liés à vos fonctions de gestionnaire d'entreprise

- 1 - Le compte de résultat
- 2 - Le prix de revient
- 3 - La trésorerie
- 4 - Le bilan

Tenir soi-même sa comptabilité

I jeudi par mois sur des thèmes liés la comptabilité

- 1 - Les bases de la comptabilité
- 2 - Les opérations courantes
- 3 - Les opérations de fin d'année
- 4 - Les opérations diverses
- 5 - Les documents comptables
- 6 - La fin d'exercice

Elaborer une stratégie commerciale et développer sa capacité à vendre

Un lundi par mois pour apprendre à faire connaître son entreprise, ses produits, ses services et maîtriser les bases de la démarche et de la relation commerciale

- 1 - De nouveaux clients
- 2 - Les actions commerciales
- 3 - Les techniques de vente
- 4 - La vente
- 5 - Les entretiens de vente

La bureautique

- 1 - Utiliser un traitement de texte pour ses courriers courants
- 2 - Faire ses documents commerciaux avec un traitement de texte
- 3 - Faire un tableau de bord avec un tableur
- 4 - Créer un fichier client avec un tableur
- 5 - Faire un mailing à ses clients avec un traitement de texte
- 6 - Gérer sa trésorerie avec un tableur

A l'issue de chaque jour de formation, l'entreprise bénéficie d'une demi journée de formation à l'entreprise afin de valider la mise en pratique des notions apprises.

Piloter son entreprise avec CIEL ou EBP

- 1 - Utiliser un traitement de texte pour ses courriers courants
- 2 - Faire ses documents commerciaux avec un traitement de texte
- 3 - Faire un tableau de bord avec un tableur
- 4 - Créer un fichier client avec un tableur
- 5 - Faire un mailing à ses clients avec un traitement de texte
- 6 - Gérer sa trésorerie avec un tableur

A l'issue de chaque jour de formation, l'entreprise bénéficie d'une demi journée de formation à l'entreprise afin de valider la mise en pratique des notions apprises.

Les appels d'offres publics

- 1 - Savoir répondre à un appel d'offres public :
- 2 - La dématérialisation des marchés d'appels d'offres
- 3 - Les clauses sociales des appels d'offres publics

Les formations juridiques

- 1 - Sécurité et évaluation des risques professionnels (Le Document unique)
- A l'issue de la formation, l'entreprise bénéficie d'une demi journée de formation à l'entreprise afin de valider la mise en pratique des notions apprises.
- 2 - Transformer son entreprise individuelle en société

Autres formations

- 1 - Mission tuteur, intégrer l'apprenti dans l'entreprise
- 2 - Anglais
- 3 - Formation continue dans le cadre de la Capacité professionnelle de conducteur de taxi.

Les permis

- 1 - Le permis EB
- 2 - Le permis poids lourd C
- 3 - Le permis poids lourd EC

Créations - reprises

- CANIVET BRICE — TRAVAUX D'ISOLATION — VILLIERS-SUR-SUIZE
- MARTINEZ MIGUEL — PEINTURE EXTÉRIEURE — ISOMES
- GÉRARD MICKAËL — RÉPARATION AUTOMOBILE — PEIGNEY
- LHUILLIER PHILIPPE — ÉLECTRICITÉ, ÉNERGIES RENOUVELABLES — CHANGEY
- LOCCIDAL DELPHINE — COIFFURE À DOMICILE — SAINT-DIZIER
- BAYAZA MAAMAR — PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER — SAINT-DIZIER
- SARL YUNG PLOMBERIE CHAUFFAGE — PLOMBERIE — CHATEAUVILLAIN
- MICAULT JACQUELINE — PRODUCTION D'EAU DE VIE — EUFFIGNEIX
- EURL CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE NOGENTAISE — CHAUDRONNERIE, TUYAUTERIE — NOGENT
- SARL AMBIANCE FLORALE — VENTE DE FLEURS, COMPOSITIONS FLORALES — WASSY
- SARL MODUS VIVENDI — POSE DE MENUISERIE — CHAUMONT
- SARL CHAMPAGNE PLUMES — FABRICATION D'ARTICLES DE LITERIE — CHATONRUPT SOMMERMONT
- SARL MIGNOT ET FILS — TRAVAUX MAÇONNERIE GÉNÉRALE — CIREY-LES-MAREILLES
- SARL GARAGE GUYOT — MÉCANIQUE AUTOMOBILE — THONNANCE-LES-JOINVILLE
- PLUCHE RÉGIS — PEINTURE INTÉRIEURE — FRONCELES
- SARL SNDPL — DÉCAPAGE, DÉGRAISSAGE TOUTES SURFACES — JUZENNECOURT
- SARL IMMOTEC — TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉCORATION — COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES
- EURL LE TRAITEUR — PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER — FOULAIN
- SARL VERSET ÉLECTRICITÉ — ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE, AUTOMATISME, DOMOTIQUE, ÉNERGIES RENOUVELABLES — VILLIERS-LE-SEC
- YESILOZ IBRAHIM — PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER — MARANVILLE
- HAMERSCHMITT BERNARD — ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE — NOGENT
- BEZZAZ DILMI — TRAVAUX D'ISOLATION — SAINT-DIZIER
- SARL BAZIN NOUVELLE — TRAVAUX DE PLÂTRERIE D'INTÉRIEUR — CHAUMONT
- SAS EST FRANCE THANATOPRAXIE — THANATOPRAXIE — JONCHERY
- SARL ALINÉS — COIFFURE MIXTE — DOULEVANT-LE-CHATEAU
- JEANGEOERGE FRANCK — RÉPARATION DE CYCLES — NOGENT
- BAYLAN MUSTAFA — PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER — LANGRES
- EURL AUX FILS DÉPOINTS — ATELIERS DE RETOUCHES — CHAUMONT
- NEMMA HASSANE — RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS — CHALINDREY
- BATAGNE DANIEL — NETTOYAGE — VILLIERS-EN-LIEU
- CRUZ ANTOINE — MARECHALERIE — RACHECOURT-SUZEMONT
- SAS ALLIANCE TAXI M ET J — TAXIS — LOUZE
- DE OLIVEIRA ALVES JOAO — MAÇONNERIE — MONTHÉRIES
- TEINTURIER SANDRINE — FLEURISTE — BOLOGNE
- SARL CHRONO FOOD — RESTAURATION RAPIDE — SAINT-DIZIER
- BASTIEN XAVIER — PIZZERIA — VILLIERS-EN-LIEU
- FULMAI CANISIUS — LAVAGE ET LUSTRAGE DE VOITURE — CHAUMONT
- BERTRAND YOANN — INSTALLATION ÉLECTRIQUE — MUSSEY-SUR-MARNE
- SARL BOULANGERIE DU CLOS MORTIER — BOULANGERIE-PÂTISSERIE — SAINT-DIZIER
- SAS OPTIMALES ÉNERGIES — INSTALLATION DE CHAUFFAGE — CHAUMONT
- SARL WIN-WIN — MÉCANIQUE AUTOMOBILE — VAUDREMONT
- EURL EUROPE KEBAB — PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER — BRICON
- SAS SENIVE — FLEURISTE — CHAUMONT
- SARL LOG ELEC — INSTALLATION ÉLECTRIQUE — SAINT-DIZIER

Cessations d'activité

- EURL JARDIN SECRET — FLEURISTE — LANGRES
- RANDANI GILLES — MÉTALLERIE, SERRURERIE, BARDAGE — CHOILEY-DARDENAY
- SARL BTPE CAMPANA — BOULANGERIE-PÂTISSERIE — DOULAINCOURT-SAUCOURT
- SARL RIZY — COIFFURE EN SALON — SAINT-DIZIER
- SARL LES ARTISANS BÂTISSEURS — MAÇONNERIE GÉNÉRALE — JOINVILLE
- EURL CMC AUTO LANGRES — CARROSSERIE, PEINTURE — LANGRES
- VARALTA DENIS — SCIAGE ET RABOTAGE DU BOIS — CIREY-LES-MAREILLES
- SARL SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU GARAGE ZAPIOR — MÉCANIQUE AUTOMOBILE — SAINT-DIZIER
- FREYSS HENRI — REVÊTEMENT DES SOLS ET MURS — HAUTE-AMANCE
- THIEBLEMONT GABRIEL — FABRICATION DE MEUBLES — CHAUMONT
- BELLABAS RIDHA — REVÊTEMENT DES SOLS ET MURS, CARRELAGES — CHAUMONT
- GORIOT MICKAËL — PLÂTRERIE D'INTÉRIEUR — CHAUMONT
- HOCHARD EMMANUELLE — COIFFURE À DOMICILE — PEIGNEY
- LESOURD VALENTINA — FABRICATION DE PLATS ET CONSERVES — VALCOURT
- MICAULT LOUIS — PRODUCTION D'EAUX DE VIE NATURELLES — EUFFIGNEIX
- MARCHAL PASCAL — PEINTURE — SAINT-DIZIER
- SEMELET JEAN-MARIE — VENTE ET RÉP. DE VÉHICULES AUTOMOBILES — VILLEGUSIEN-LE-LAC
- ZIMMERMANN BRUNO — TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE — LE CHATELET SUR MEUSE
- MORILLON MURIEL — ATELIER DE RETOUCHES, CALOTTAGE DE BOUTONS — SAINT-DIZIER
- HECKEL FRANÇOISE — PRÉPARATION DE PLATS CUISINÉS — BROUSSEVAL
- HUDELEY DIDIER — MENUISERIE BOIS, ALU ET MAT. PLAST. — CHAUMONT
- FRANÇOIS STÉPHANE — ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT ET INDUSTRIELLE — BRIACOURT
- SARL LES OLIVIERIS — PLOMBERIE SANITAIRE — BREUVANNES-EN-BASSIGNY
- TOUSSAINT NATHALIE — ATELIER DE RETOUCHES — JOINVILLE
- BERTHE STÉPHANE — ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE, CABLAGE ET PROTOTYPAGE ÉLECTRONIQUE, DAO — SAINT-LOUP-SUR-AUJON
- BEGIN OLIVIER — RÉPARATION AUTOMOBILE — MAISONCELLES
- GUYOT DANIEL — INSTALLATION, ENTRETIEN MATÉRIEL AGRICOLE — THONNANCE-LES-JOINVILLE
- BAZIN MARCEL — PLÂTREUR D'INTÉRIEUR — TREIX
- THOUVENIN PHILIPPE — TERRASSIER, PUISATIER — SAINT-GEOSMES
- DOYEN FRANCIS — TRAVAUX D'ISOLATION — CHAUMONT
- FEUILLET LEFORT MARIELLE — COIFFURE EN SALON — DOULEVANT-LE-CHATEAU
- PARISOT GÉRARD — FAB. DE MEUBLES — LOUVEMONT
- MAURICE SÉBASTIEN — SERRURERIE — ÉCLARON-BRAUCOURT-SAINT-LIVIERE
- SARL BATI RENOV — MAÇONNERIE GÉNÉRALE — CHAUMONT
- AIT-SEGUER SMAIL — TRAVAUX DE PLÂTRERIE — VILLIERS-EN-LIEU
- BALLAND JACKIE — RAMONAGE, NETTOYAGE APPAREILS DE CHAUFFAGE — CHAUMONT
- SARL PIZZERIA DOLCE VITA — PIZZERIA — LANGRES
- SARL M ET C ASSOCIÉS — PRÉPARATION ET CUISSON DE PROD. DE BOULANGERIE — SAINT-DIZIER
- MORET VINCENT — MENUISERIE BOIS — NARCY
- MASSENET ROBERT — RÉPARATION D'ARTICLES ÉLECTRIQUES — CHAMARANDES-CHOIGNES
- VIDEO ALARME DÉTECTION SARL — INSTAL. ÉLECTRIQUE D'ALARMES, SÉCURITÉS — CHAUMONT
- NOEL ANDRÉ — MAÇONNERIE GÉNÉRALE — CHAUMONT
- DARDOISE FRANCIS — BOULANGERIE-PÂTISSERIE — SAINT-DIZIER
- BEGUE JEAN-CLAUDE — PEINTURE EN BÂTIMENT — CHANCENAY
- EURL GARAGE CORNIBERT — RÉPARATION AUTOMOBILE — ARC-EN-BARROIS
- COULEROT SYLVAIN — PLOMBERIE, CHAUFFAGE — JOINVILLE
- LAMBERT JULIEN — FABRICATION DE PLATS — ROLAMPONT
- MIGNOT FRANCIS — MAÇONNERIE GÉNÉRALE — CIREY-LES-MAREILLES
- MÉCRIN CHRISTIAN — PÂTISSERIE — MONTIER-EN-DER
- LE BRICON CHRISTIAN — CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE — MONTIER-EN-DER
- SARL MÉDICAL SERVICES — INSTALLATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION DE MATÉRIELS MÉDICO-CHIRURGICAUX — SAINT-DIZIER
- BAILLY MICHEL — PLOMBERIE, SANITAIRE — VALCOURT
- LOPES ANTONIO — BARDAGE MÉTALLIQUE — POULANGY
- HUSSON GUY — RÉPARATION DE MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES — CHAUMONT
- LANNOIS DOMINIQUE — BOULANGERIE-PÂTISSERIE — SAINT-DIZIER
- SARL DERVERT — RÉPARATION AUTOMOBILE — SAINT-DIZIER
- BILLOT RÉMI — TRAVAUX DE CHARPENTE — LOUZE



Voir aujourd'hui, pour prévoir demain

MNRA la mutuelle des artisans

- Une mutuelle créée par les artisans, pour vous, votre entreprise et votre famille.
- Des solutions à chaque étape de votre vie : indemnités journalières, invalidité, décès, retraite, dépendance, obsèques, santé.
- Un conseiller mutualiste, expert en protection sociale, proche de chez vous.

Votre conseillère : Catherine ORMANCEY
 Pour me contacter : 06 65 29 66 30

Pour m'écouter : 506 avenue du Prado - 53000 Marolles
 Pour m'envoyer un mail : direction.artisans@mnra.fr
 Pour prendre rendez-vous : 0 810 66 66 72
(hors appel d'urgence 112)

www.mnra.fr

MNRA, partenaire de 

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

VOS CLIENTS PRÉFÈRENT TRAVAILLER
AVEC UNE ENTREPRISE EN BONNE SANTÉ.
Ça tombe bien ! Vous êtes bien couvert !



**"95 %" DES CLIENTS MAAF
recommandent MAAF**
*Baromètre Assurances 2007 SOFRES

Biorythm, la complémentaire santé à composer vous-même

Avec Biorythm, choisissez la tranquillité d'esprit : dans chaque module, vous choisissez le niveau de garantie qui correspond à vos besoins et à ceux de votre famille. Vous bénéficiez bien sûr des avantages fiscaux de la Loi Madelin.

Choisir la référence qualité prix, c'est aussi choisir les pros de l'assurance des pros.



Pour rencontrer un conseiller en clientèle professionnelle et obtenir gratuitement une étude personnalisée,

appelez le

N° Indigo 0 825 325 350

(0,12 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs).

www.maaf.



la référence qualité prix

Vous souhaitez transmettre votre entreprise et votre savoir-faire ?



Entreprises à Reprendre

http : //www.bnoa.net

**Soyez présents sur Internet
grâce à la Bourse Nationale
des entreprises Artisanales.**

Contactez-nous : Jean-François Polette

tél : 03.25.02.11.77



MÉTIERS

Revue bimestrielle de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Haute-Marne
9, rue Decrès - BP 12053 - 52902 Chaumont cedex 9
Tél. 03 25 32 19 77 - Fax : 03 25 32 89 50
e.mail : chaumont@cma-haute-marne.fr
Directeur de la publication : Patrick VIARD
Imprimerie du Petit-Cloître, Langres • Chaumont



N° ISSN 1242 2428

Prix : 1,52 €